

2021

L'ESSENTIEL

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES



Sommaire

2. Édito

2. Présentation de la fédération France Victimes

3. L'année en chiffres

4. Les temps forts en 2021

5. Focus 2021 : Les thèmes marquants

5. Expertise et auditions

6. Actualité partenariats

6. Les avancées en 2021 en aide aux victimes

7. Des innovations pour améliorer l'aide aux victimes

7. Les projets européens

8. Les rendez-vous 2022

ÉDITO



2021, Année de la croisée des chemins.

Entre défendre nos valeurs associatives et valoriser notre savoir-faire ou baisser les bras, nous avons choisi.

Cette année a démontré, s'il en était besoin, que les associations d'aide aux victimes tiennent leur place et qu'elles ne comptent pas renoncer à porter les valeurs humanistes, universelles et désintéressées posées il y a 40 ans. Encore faut-il le rappeler face à la segmentation de l'aide aux victimes, à la mise en concurrence de l'activité d'aide aux victimes et aux tentatives de rationalisation des coûts.

Plus de victimes reçues (+ 15 % en un an), davantage d'entretiens effectués par les équipes (au moins 748 000 entretiens), un numéro national qui reçoit plus de sollicitations qu'auparavant (+ 16 %), un droit des victimes qui évolue, des événements qui rassemblent toujours autant de partenaires (réunions, conférences, Assises nationales, etc.), et des innovations qui trouvent leur place (Mémo de Vie notamment). Tel est le bilan de cette année 2021.

La Fédération a su par ailleurs innover avec le lancement, avec le FGTI, du site parcours-victimes.fr, ou encore d'une e-boutique ou du e-learning, mais aussi poursuivre le développement des activités avec de nombreux nouveaux partenariats privés ou publics.

Sur le plan de son rayonnement, France Victimes s'investit à nouveau activement sur le plan européen et siège désormais au CESE.

Les équipes tant fédérales que locales restent mobilisées à chaque événement de grande ampleur et sur tous les grands procès.

Garantir un droit des victimes égal à tous, offrir des services de qualité quelle que soit la situation de la victime reçue, se mobiliser et mutualiser les moyens dès que nécessaire... Voilà bien ce qui nous anime depuis près de 40 ans.

Merci à toutes et tous pour cette année 2021 à nouveau riche d'actions et d'engagements.

– **Maryse Le Men Régnier**

Présidente de la fédération France Victimes



À PROPOS DE LA FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

France Victimes (FV) est une fédération d'associations d'aide aux victimes, créée en 1986, sous l'impulsion de Robert Badinter.

Sa mission est de promouvoir et renforcer l'aide et l'accompagnement des victimes et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance.

La Fédération réunit 130 associations sur tout le territoire français et 1500 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux).

Au sein de ces associations locales, toute victime d'une infraction (victimes de violences, d'atteintes aux biens, d'attentats, d'accidents de la route, d'événements collectifs, etc.), ainsi que ses proches - peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement pluridisciplinaire (juridique, social, psychologique) par des professionnels formés.

France Victimes gère une plateforme téléphonique d'aide aux victimes, notamment le numéro national 116 006, qui apporte une écoute et une mise en relation avec l'association France Victimes locale ou l'entité la plus adaptée.

Organisme de formation continue depuis 1993, France Victimes réalise de nombreuses journées de formations en direction des salariés et bénévoles des associations, ainsi que de professionnels et œuvre pour la diffusion d'une culture commune de l'Aide aux Victimes.

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES



292 927

VICTIMES AIDÉES*

dans une association
France Victimes

68 % sont des femmes
32 % sont des hommes

9 % sont mineurs
84 % sont majeurs
7 % ont plus de 65 ans



747 416

ENTRETIENS*

dont **45 130** entretiens spécialisés
(EVVI, TGD, JR, terrorisme...)

65 % à dominante juridique
15 % à dominante psychologique
12 % à dominante écoute/soutien
5 % à dominante sociale
2 % autre

67,3 %
victimes aidées pour une
atteinte à la personne

21,5 %
victimes aidées pour une
atteinte aux biens

3,7 %
victimes aidées pour un
accident de la circulation

4,5 %
victimes aidées pour un
autre type d'infraction

* Source : logiciel interne IPG, utilisé par 86 % des associations FV



43 355
SOLLICITATIONS
SUR LE 116 006

(appels, mails, formulaire de contact, etc.)



19
CONVENTIONS DE
PRISE EN CHARGE
D'UN PUBLIC SPÉCIFIQUE



143
JOURNÉES DE FORMATION

62
SESSIONS DE FORMATIONS
dont **24** en distanciel

956
PARTICIPANTS
aux formations

LES TEMPS FORTS DE FRANCE VICTIMES EN 2021

Procès attentats de novembre

Avec Paris Aide aux Victimes (PAV), la Fédération a participé durant l'année à plusieurs comités de pilotage à la Cour d'appel, dédiés aux parties civiles et à la préparation du procès. Cet été, France Victimes a remobilisé 102 associations locales, pour reprendre attache avec les victimes et faire un point en amont des audiences (information, soutien). Le procès V 13 a débuté en septembre 2021 ; PAV assiste les parties civiles au quotidien.



22 février lancement de Parcours-Victimes.fr

Lancement du site parcours-victimes.fr par la Fédération et le Fonds de Garantie des Victimes, qui a été pensé pour améliorer l'information et le parcours des victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques



Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République

EXPOGRAPHIE EN FAVEUR DE L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

25 novembre 2021 / 25 novembre 2022
Exposition itinérante et pédagogique

500 VILLES
500 MARRAINES



Poursuite des travaux du musée mémorial du terrorisme

En tant que membre de l'Observatoire d'orientation du GIP du Musée-mémorial du terrorisme, la Fédération a participé et suivi l'avancée des réflexions, et a pu découvrir le futur site à Suresnes.



Mobilisation du 15 décembre 2021

France Victimes et son Réseau se sont mobilisés aux côtés des professionnels de la Justice, pour demander de meilleures conditions d'accueil des victimes, de travail et de moyens.

Lancement de la E-Boutique France Victimes

Lancée fin août, la e-boutique propose des produits dérivés « France Victimes ». Les commandes et l'enquête communication de 2020, ont incité la Fédération à proposer un site internet dédié au Réseau.

CIASE : Rapport et partenariat avec la CEF et la CORREF

Après le travail d'écoute, France Victimes a conclu un partenariat avec la Conférence des Évêques de France et celle des Religieux et Religieuses pour que les victimes d'abus sexuels dans l'Église ait un lieu d'aide et d'accompagnement, suite au rapport du Président Sauvé qui parle de 330 000 victimes possibles.



Assises Nationales de l'Aide aux Victimes novembre 2021

Pour ces 34^{es} Assises Nationales de l'Aide aux Victimes à Nancy sur le thème "De l'Aide à la Protection des Victimes", de nombreuses personnalités ont présenté leurs réflexions et dispositifs innovants, et interrogé les incidences de ce besoin de "Protection" sur leurs pratiques d'accompagnement des victimes.

Collectif Mots et Maux de Femmes

Le Collectif Mots et Maux de femmes a proposé à France Victimes d'être partenaire de l'expo-graphie éponyme pour sensibiliser aux violences conjugales : pédagogie, outils (parmi lesquels Mémo de Vie), et photos marquantes. 8 juridictions ont affiché l'expo sur leurs grilles. Une inauguration a eu lieu à Paris le 25 novembre.

Contribution Citoyenne

La loi sur la justice de proximité a créé la contribution citoyenne, versée par l'auteur des faits à une AAV agréée dans le cadre d'une mesure alternative aux poursuites. Elle est plafonnée à 3 000€, selon la gravité des faits et les possibilités de l'auteur.

Un accompagnement au plus près des préoccupations des Directions des associations

Outre les réunions régionales annuelles destinées à favoriser les échanges des dirigeants associatifs et enrichir les actions locales, la Fédération a proposé 2 nouveaux modules de formations à destination des directeurs. Sujets : finance et management, pour toujours gagner en perfectionnement.

Journée Référents Événements Collectifs

Le 17 septembre, s'est tenue la 5^e journée des référents événements collectifs de France Victimes, co-organisée avec le SADJAV, en lien avec les travaux du Centre européen d'expertise sur les victimes de terrorisme.

72 participants ont échangé sur leurs pratiques et les évolutions intervenues en la matière.

Consultation DIAV lancée

En juin, la DIAV a lancé une concertation nationale pour dresser un bilan sur l'accompagnement des victimes d'attentats depuis 2015, associant France Victimes : 1^{er} groupe de travail sur l'indemnisation porté par le FGTI avec la Fédération comme modérateur.

FOCUS 2021 : LES THÈMES MARQUANTS

116006 : l'aide téléphonique des victimes mérite une qualité d'écoute de plus de 6 minutes

Pour le renouvellement de l'appel d'offre sur le 116006, le ministère de la Justice avait indiqué une limitation du temps d'écoute des victimes à 6mn pour 80 % des appels. Plusieurs organisations d'aide et des personnalités ont rejoint le collectif créé par France Victimes, gestionnaire du numéro, pour refuser cet objectif car le 1^{er} des droits des victimes est d'être écouté. La pétition d'une victime du 13 novembre qui a repris cette exigence a recueilli 19 000 signatures en moins de 15 jours.



Renforcement de la protection des victimes

Thème des Assises nationales, dispositifs d'alerte (TGD / BAR / objets connectés), vocabulaire partagé de la maltraitance des personnes vulnérables, supports techniques et d'information pour les mineurs victimes : autant d'axes de protection des victimes, au cœur de l'engagement de la Fédération.

Accueil et accompagnement des victimes mineures

Avec 21 000 mineurs aidés par an, le réseau France victimes est un acteur essentiel dans l'accompagnement des enfants victimes. La Fédération a ainsi proposé un cadre de référence dans la prise en charge des enfants (cahier technique Réseau) et une plaquette d'information à destination des enfants victimes, et une pour les partenaires spécialisés.

Conférence de consensus sur la maltraitance

La Commission nationale pour la lutte contre la maltraitance, dont la Fédération est partenaire, a proposé un vocabulaire partagé de la maltraitance servant de socle opérationnel à toutes les parties prenantes engagées dans les secteurs de l'enfance, de l'âge et du handicap, pour promouvoir une culture de la bientraitance.

France Victimes se réinvestit sur l'Europe

Jérôme Moreau, Vice-Président de la Fédération et Président de France Victimes 58- ANDAVI, a été élu Vice-Président de Victim Support Europe et a rencontré l'équipe salariée à Bruxelles.

France Victimes a investi pleinement son mandat reconduit pour faire rayonner des sujets français à un échelon international, notamment par l'interpellation du Président de la République concernant la Présidence française du Conseil de l'UE et des rencontres institutionnelles ayant ouvert des perspectives de travail pour 2022.

France Victimes collabore aussi à des projets européens pour améliorer l'information des victimes et leur accompagnement dans le système judiciaire.



EXPERTISE ET AUDITIONS

Nouvelle mandature, France Victimes, avec le Réseau associatif d'aide aux victimes agréé par le ministère de la Justice est représenté au CESE par Jean Pascal Thomasset, Secrétaire général de la Fédération.

France Victimes a porté la voix du Réseau devant le Parlement ou des inspections générales sur divers thèmes en lien avec l'aide aux victimes : mission de modernisation du FGTI, mission d'évaluation des mesures d'éviction du conjoint violent et d'appui au déploiement du BAR, mission relative à la présomption d'innocence. La Fédération a aussi été auditionnée sur la justice de proximité, les discriminations, la place de la victime dans le développement des alternatives aux poursuites, ou encore à l'occasion d'un groupe de travail sur les parquets, au sujet de la place des victimes, à l'heure du numérique.

Dans le cadre des États généraux de la Justice, France Victimes a participé à 3 groupes : Simplification de la procédure pénale, Justice pénitentiaire et de réinsertion, Justice de protection (focus sur la protection de l'enfance et l'accompagnement des victimes de discriminations, harcèlement et violences). Leitmotiv : importance de la prise en compte de toutes victimes à toutes phases de la procédure, de la garantie d'un soutien effectif et cohérent, et de leur information continue.

ACTUALITÉ NOUVEAUX PARTENARIATS 2021



Ministère des Finances

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance propose un nouveau dispositif de prise en charge de ses agents victimes (dans leurs fonctions ou sphère privée) grâce à la mobilisation des AAV.



Association des Maires de France

Les élus victimes de violences peuvent compter sur l'aide des professionnels France Victimes grâce à la convention signée avec l'Association des Maires de France : accompagnement, sensibilisation et soutien aux maires pour leurs administrés.



Métro

La chaîne Métro sensibilise son personnel des Ressources Humaines et oriente vers les AAV les salariés victimes de violences intrafamiliales.



De grandes écoles partenaires

Sciences Po Paris et CentraleSupélec Paris-Saclay offrent aux victimes de violences sexuelles et sexistes une prise en charge par le biais d'un numéro dédié chez France Victimes et du Réseau des AAV.



Formations conventions

Les partenaires Crédit coopératif, Métro, Coopérative U et le Fonds de Garantie, ont bénéficié de formations et sensibilisations sur le repérage et l'attitude à adopter face à un public victime (souvent des violences conjugales).

LES AVANCÉES EN 2021 EN AIDE AUX VICTIMES

En matière d'aide aux victimes, divers chantiers ont été engagés en 2021 : nouvelles lois, renforcement d'une prise en charge pluri-professionnelle à France Victimes...

Lois et règlements en droit et aide aux victimes

Globalement, les dispositions ont concerné les violences, avec un focus sur l'intrafamilial :

- **consécration d'un droit général à toute victime de violences** : celui de se voir remettre le certificat d'examen médical constatant son état de santé, établi sur réquisition (décret du 31 mars),
- **violences conjugales** : information de la victime avant toute libération de l'agresseur (décret du 24 décembre) et reconnaissance de l'enfant témoin de ces violences comme victime, et non témoin des faits (décret du 23 novembre),
- **mineurs** : la loi du 21 avril 2021 a introduit des dispositions importantes s'agissant des infractions sexuelles et incestes commis sur mineurs (nouvelles infractions, nouvelles règles de prescriptions).

La cellule de Crise "InfoPublic" toujours mieux formée

En cas de crise pour des événements majeurs, la cellule "InfoPublic" est activée pour répondre aux victimes et aux proches. Des exercices de crise mensuels permettent aux intervenants de s'aguerrir, et France Victimes continue à former les personnels du ministère de la Justice et de l'Intérieur à la réponse téléphonique en cellule de crise, avec un complément de "mises en situation téléphoniques" pour tout le vivier d'InfoPublic.

Les autres modalités d'aide aux victimes

Le groupe de travail interne a été redynamisé sur **l'administration ad hoc pour les mineurs victimes** afin que ce prolongement naturel de l'aide aux victimes, encadré par un mandat judiciaire, puisse proposer des préconisations, notamment concernant la revalorisation de la mission d'AAH.

La justice restaurative continue d'être promue, tant par la formation que comme un droit pour les justiciables qu'il faut faire connaître par des actions de communication en lien avec l'IFJR et des interventions de sensibilisation des professionnels.

L'accompagnement des victimes

L'accompagnement social

La Fédération a organisé les premières « **réunions régionales accompagnement social** » inaugurant ainsi une dynamique annuelle de regroupement **pour réfléchir ensemble aux activités d'aide aux victimes**, et plus particulièrement à celles de **l'intervention et du travail social** au bénéfice des personnes victimes.

L'accompagnement psychologique

Plus de **330 psychologues travaillent dans les associations France Victimes** : 62 % d'entre eux sont salariés, 37 % sont prestataires pour l'AAV et 1 % a un autre statut.

Outre l'accompagnement psychologique proposé aux victimes, dans une AAV sur deux, le psychologue a **mis en place un groupe de parole**, essentiellement pour les victimes de violences conjugales et aussi de violences sexuelles, ainsi que pour les proches de victimes.

Par ailleurs, pour les Français de l'étranger, un accompagnement psychologique à distance peut désormais être dispensé.

DES INNOVATIONS POUR AMÉLIORER L'AIDE AUX VICTIMES

Quand la technologie se met au service des publics de France Victimes...

Mémo de Vie adapté aux victimes de harcèlements



Après 1 an pour aider les victimes de violences conjugales et après plusieurs

améliorations, les fonctionnalités de Mémo de Vie (Journal, Espace de stockage, Contacts et Bibliothèque) vont s'adapter aux victimes d'autres violences répétées (harcèlements, discriminations...) grâce au concours de structures spécialisées (Licra, En avant tout(e)s, Flag...) et au soutien du Fonds Facebook pour le civisme en ligne.

Mémo de Vie est accessible sur www.memo-de-vie.org



Généralisation des Bracelets Anti-Rapprochement (BAR)

Le Bracelet Anti-Rapprochement a été généralisé à tous les tribunaux judiciaires début 2021.

Côté victime, dans près de 9 juridictions sur 10, le dispositif est porté par une AAV France Victimes. La Fédération a fait le lien avec l'ensemble des Directions du ministère de la Justice afin d'accompagner au mieux les Associations d'Aide aux Victimes sur cette nouvelle mission participant à la protection des victimes (fiches techniques, remontées de difficultés techniques, etc.).

Formation e-learning

Afin de compléter les compétences des psychologues France Victimes, une sensibilisation portant sur « l'intervention immédiate du psychologue d'une AAV en cas d'événements collectifs » a permis de réunir, grâce au e-learning, 72 psychologues et 24 intervenants extérieurs et du Réseau.

Plusieurs modules sont proposés : introduction sur le cadre général d'intervention en cas de crise majeure, mobilisation des acteurs spécifiques de l'aide aux victimes, présentations théoriques et cliniques de la prise en charge psychologique des impliqués directs et indirects complétées par l'analyse de l'expérience de terrain des psychologues des AAV, ainsi qu'un espace d'échange de pratiques en 2022.



LES PROJETS EUROPÉENS

Des projets en partenariat avec Victim Support Europe

France Victimes s'est associée à la campagne de communication *You won't believe it, but it exists* (#itexist) lancée lors de la journée européenne des victimes. Elle met en avant les services d'aide partout en Europe et encourage le public à s'adresser à eux.

Dans le cadre du **projet WithYou**, France Victimes et APAV (Portugal) ont écrit un guide pratique sur l'accompagnement des victimes et des témoins dans le système judiciaire. La France a produit une brochure, du matériel pédagogique, et a présenté le système français d'accompagnement des victimes au procès aux partenaires du projet.

La Fédération participe à **INFOVICTIMS III** qui intégrera au site international infovictims.com un volet relatif à la France, recensant toutes les informations utiles aux victimes. Une rencontre à Athènes avec les partenaires du projet a permis de faire un état des progrès réalisés et de planifier les tâches à venir.

Rayonnement des actions France Victimes et de son Réseau

En matière d'aide aux victimes de terrorisme, France Victimes a multiplié ses interventions à l'international pour partager son expérience dans l'accompagnement lors de procès en France et à l'étranger, elle a réalisé avec le Centre européen des victimes de terrorisme (EUCVT), le SADJAV et l'AFVT, un guide sur la transposition et la mise en œuvre des droits européens des victimes de terrorisme.

La Fédération a organisé **l'accueil d'une délégation croate** et a également présenté le **projet de Maison des Victimes** développé par France Victimes 58-Andavi.

130
ASSOCIATIONS
D'AIDE AUX
VICTIMES

850
LIEUX D'ACCUEIL
PARTOUT
EN FRANCE

1 500
PROFESSIONNELS
DE L'AIDE
AUX VICTIMES

350 000
PERSONNES AIDÉES
EN MOYENNE PAR AN

LES RENDEZ-VOUS EN 2022

**Assises Nationales France Victimes, les 28 et 29 juin à Nevers, sur
« Santé - Justice : une nouvelle ambition au service des victimes ? »**

Mémo de Vie pour toutes les victimes de violences répétées

**Prise en considération de l'aide aux victimes à l'échelon européen :
propositions pour la Présidence française du Conseil de l'UE**

**Quelle aide aux victimes pour demain ? :
Lettre Ouverte aux candidats à l'élection présidentielle**

Poursuite active de partenariats pour la prise en charge de publics spécifiques

Accompagnement au déploiement des Chiens d'Assistance Judiciaire dans les AAV

Actions de formations France Victimes certifiées QUALIOP

**Projet européen Benevict :
actualisation de la mise en œuvre pratique de la Directive Victimes de 2012**

Mise en place d'un groupe de réflexion sur la digitalisation de l'aide aux victimes

Poursuite des actions en direction des victimes mineures